

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon
5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Chaumont-Gistoux, Monsieur Luc Decorte en date du 11/01/2021;

L'autorisation	N° EC200
Est délivrée à	La Fondation Micheline, représentée par Mr Michel Troosters
Domiciliée	Avenue des attelages, 40 à 1325 Dion-Valmont
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	La Ferme Rose situé Rue du Sartau, 4 à 1325 Chaumont-Gistoux
Capacité	53 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 10/01/2026.

Le 3/12/2021

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume